

Lors du salon « Ville sans tranchée » à Cergy Pontoise La FSTT a décerné ses 4ème Trophées du Sans Tranchée.

Jun 2011

Les trophées du Sans Tranchée récompensent les meilleures initiatives en matière de travaux sans tranchée, techniques douces pour la pose et la réhabilitation de réseaux enterrés.

Les trophées 2011, décernés le 15 juin dernier lors du Salon « Ville sans Tranchée » qui s'est tenu à Cergy-Pontoise, récompensent trois maîtres d'ouvrage, deux entreprises et un étudiant.

Les lauréats sont :

Catégorie Maître d'ouvrage : Ville de Rennes

Dans le cadre de la prolongation du site propre bus de l'axe est-ouest, la Ville de Rennes (35) a réalisé la mise en œuvre de stockage et la modernisation du réseau sur le bassin versant impacté par le projet. Ainsi a-t-il été décidé de supprimer quatre stations de refoulement des eaux usées au profit d'une seule, à l'extrémité d'un nouveau collecteur de transfert situé sous l'emprise du site propre bus. Ce collecteur d'une longueur de 3500 m comprend un tronçon de 1.340 m en diamètre 1.800 mm réalisé par microtunnelier et dédié à un stockage de 3.300 m³, permettant de limiter les déversements à la Vilaine par temps de pluie. Cette opération représente un record français de longueur de tronçons avec des tuyaux PRV de ce diamètre.

Catégorie Maître d'ouvrage : Syndicat d'Assainissement de la Boucle de la Seine (SABS)

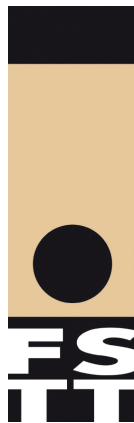
Le Trophée récompense la construction du collecteur d'alimentation d'un bassin de stockage-restitution à Bezons. Destiné à répondre aux objectifs de protection du milieu naturel, la Seine, le collecteur d'une longueur de 380 m devait suivre un tracé sinueux afin de contourner les réseaux présents, dans un contexte géologique très contraignant (forte charge hydrostatique et hétérogénéité du terrain). L'ouvrage DN180 PRV a été construit en souterrain par la technique du fonçage au microtunnelier. Le diamètre dans le matériau PRV n'avait jamais encore été mis en œuvre en France, notamment sur un tir comportant plusieurs courbes.

Catégorie : Maître d'ouvrage : Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)

Dans le cadre de sa politique générale en matière de protection de l'environnement, le SEDIF exige désormais que les études conduites et les travaux réalisés sur le renouvellement des canalisations et des branchements prennent en compte l'objectif de favoriser la mise en œuvre de techniques sans tranchée. A ce titre, le SEDIF, a signé le 13 octobre 2007 la charte de la ville sans tranchée, élaborée avec la FSTT.

Catégorie entreprises : CSM BESSAC (mandataire d'un Groupement avec NGE et SOGEA Sud)

La ville de Nîmes réalise dans le cadre de la lutte contre les inondations d'importants travaux en milieu urbain et notamment sur le secteur de Castanet. L'aménagement du réseau pluvial porte sur la réalisation de travaux dans la zone urbaine au nord ouest de la ville, en majeure partie le long de la RN106 entre la route de Sauve et le carrefour Valdegour. D'une longueur de 922 m, le tronçon a été réalisé en souterrain. Un guidage par gyrocompas a permis de réaliser les 3 courbes du tracé, de 700 m de rayon, en donnant en permanence au pilote la position du microtunnelier par rapport au tracé théorique du collecteur.



Catégorie entreprises : IATST

Ce Trophée récompense le Robotor, système permettant de découper l'enrobé de manière circulaire, jusqu'à 1,5 mètres de diamètre, de récupérer la pastille à l'aide d'un lève plaque et de la reposer après remblai de la fouille. La fouille est ensuite terrassée à l'aide d'un camion aspirateur, le branchement est réalisé, puis la fouille remblayée avec un matériau auto-compactant. Le procédé muni d'un lève plaque repositionne la pastille et un joint est coulé autour afin de reconstituer l'étanchéité laissant un chantier propre et discret.

Catégorie étudiant : Nicolas Herrouet

Dans le cadre de son Master en Génie Urbain « Ingénierie en maîtrise d'œuvre », Nicolas Herrouet a consacré son mémoire de fin d'études master 2 Génie Urbain aux techniques des travaux sans tranchée, répondant à la question « Comment réduire les nuisances de chantier liées aux travaux sur les réseaux techniques enterrés en zone urbaine ? »

A propos du Salon Ville sans tranchée

C'est dans l'enceinte du parc Mirapolis de Cergy-Pontoise que la FSTT (France Sans Tranchée Technologies) a tenu **les 15, 16 et 17 juin 2011 son 9e salon « Ville sans tranchée »**. Sur le thème de « la ville citoyenne », le Salon a donné la vedette aux techniques douces pour la pose et la réhabilitation de réseaux enterrés.

Durant ces trois jours, 2200 visiteurs - maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages, élus locaux, techniciens territoriaux, bureaux d'études, entreprises, écoles d'ingénieurs...- ont ainsi pu rencontrer les 93 exposants installés sur 99 stands, spécialistes de la technologie sans tranchée et découvrir les dernières innovations en matière de techniques, de matériels et d'outillage. S'ils étaient un peu moins nombreux que lors de l'édition 2009, ces visiteurs étaient cependant plus ciblés.

De manière générale, ce 9e Salon a donné l'opportunité à tous les professionnels concernés par la création et la gestion de réseaux (eau, gaz, électricité, fibre optique, effluents...) d'apprécier les avantages de la technologie sans tranchée : préservation de l'environnement, diminution considérable des nuisances, économies...

La FSTT en bref...

La FSTT (France Sans Tranchées Technologies) est une association scientifique et technique qui s'est donné pour objectif d'améliorer la connaissance des techniques sans tranchée pour les travaux de canalisation sur les réseaux enterrés. Sa vocation est donc triple : recherche, formation, information. Les techniques sans tranchée sont adaptées à la rénovation ou au remplacement des ouvrages existants, à la construction d'ouvrages neufs, aux inspections mais également aux techniques de repérage et de cartographie des réseaux.

La FSTT est membre de l'ISTT (International Society for Trenchless Technology).

www.fstt.org

Contact Presse

Galivel & Ass. – Carol Galivel / Pascale Pradère – +33 (0) 1 41 05 02 02

21/23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - www.galivel.com

